

ÉGLISE DE HOMPS



SENTIER DÉCOUVERTES

PATRIMOINE

HOMPS





Intérieur

Matériaux :

La nef centrale est séparée des nefs latérales par des colonnes en pierre grise de Chomérac (Ardèche), posées sur un socle en pierre de Nîmes. Les chapiteaux et les crédences du sanctuaire sculptés sont en pierre de Boutel. Le chœur est pavé de dalles de marbre de Maubeuge. Le maître autel, en marbre de Carrare (Italie), est rehaussé de belles sculptures en relief et de mosaïque vénitienne.

Au-dessus de chaque pilier de la nef, les croix rouges peintes sont des croix de consécration.

Le côté droit du transept est consacré à la chapelle de l'enfant Jésus. La sacristie occupe le côté gauche.

Les chapelles s'échelonnent le long des nefs latérales.

La construction de l'église paroissiale a débuté en 1879, à la mort de Jules Ducup, riche propriétaire hompois.

Sa veuve, conformément aux clauses de son testament, fit ériger cette église sans aide financière : elle y sacrifia quatre cent mille francs-or.

Architecture extérieure : le sol de cette parcelle se révélant terre mouvante, l'édifice est construit sur de larges et profondes fondations et les nefs latérales sont renforcées par des barres de fer entre chaque arceau.

L'architecture extérieure de cette église se rapproche de celle de la Basilique Notre-Dame-de-Lourdes, érigée en style roman à la fin du XIX^e siècle.

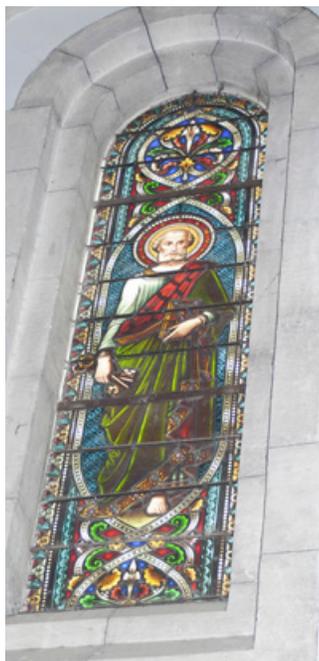
La chapelle du purgatoire : son autel est moulé en terre cuite. Devant cette chapelle, un caveau avait été creusé pour l'ensevelissement de la famille Ducup : sur une plaque en marbre blanc, une inscription latine, traduite par « ici repose M. Ducup et sa dévote famille dans cette seconde demeure, en attendant la troisième ». L'autorisation d'inhumation fut longtemps refusée ; afin de respecter la volonté du défunt, 134 ans jours pour jours après sa mort, le 25 avril 2013, la municipalité a fait transférer ses ossements du cimetière de la chapelle romane à ce caveau.



La chapelle Saint-Michel : le vitrail sur lequel est dessiné un chevalier en armure qui offre à genoux l'église au Sacré-Cœur, représente le fondateur de l'église, Jules Ducup.

Les fonds baptismaux situés à gauche de l'entrée principale de l'église sont une reproduction de ceux de la basilique de Paray le Monial. Quant au bénitier, travaillé en style roman, c'est une réplique de celui de l'église de Saint-Pierre-de-Montrouge à Paris.

La chaire en chêne massif porte en son centre l'aigle de Saint-Jean, qui déroule un parchemin où est inscrit le principe de la Foi : « *in principio erat verbum* » ainsi que, sur les côtés, deux lettres grecques (l'Alpha et l'Oméga) qui signifient « je suis le commencement et la fin ».



Le fauteuil du sanctuaire en forme de X rappelle le siège du roi Salomon. Le calice et le ciboire utilisés pour les messes ont été calqués sur les vases sacrés de Notre-Dame-de-Paris. Une partie des objets sacrés furent offerts par diverses familles de Homps. Lors de leur bénédiction, les cloches eurent pour marraine Mme Ducup, qui décéda avant de pouvoir faire installer l'orgue pour lequel la tribune était prévue.



Mairie de Homps

1, rue de la République
11200, Homps
Tél. : 04 68 91 22 07
www.mairiehomps.fr



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales